



Centenaire de la Guerre 14-18

Lettre d'informations n°3 - Préfecture des Deux-Sèvres - Janvier 2015 -

2014 fut la première année du cycle quadriennal de la commémoration du Centenaire de la Première Guerre Mondiale

La Mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, qui a labellisé en Deux-Sèvres onze actions mémorielles sélectionnées par le comité départemental du Centenaire créé en juin 2012, a été reconduite dans ses fonctions jusqu'en 2019.

Elle lance une troisième session de labellisation pour les manifestations qui se dérouleront cette année.

Cette troisième Lettre du Centenaire s'adresse à tous les porteurs de projets potentiels qui peuvent jusqu'au 23 février 2015 adresser leur dossier en version papier, complet et signé, au Cabinet du Préfet (4, rue Du Guesclin - BP 522 - 79099 NIORT CEDEX 9). Le dossier à compléter doit être téléchargé sur le site de la Mission du Centenaire à cette adresse : commemoration14-18@deux-sevres.gouv.fr.

Je souhaite que chacun s'implique dans cette démarche afin que continuent à être dignement honorés l'Histoire de la France et de ceux qui combattirent pour elle.

*Jérôme GUTTON,
Préfet des Deux-Sèvres*

Rappel : date limite de dépôt des projets pour labellisation le 23 février 2015.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter :

- le site internet de la Mission du Centenaire sur lequel vous retrouverez l'ensemble des informations et des projets, à cette adresse : www.centenaire.org

- le site internet des services de l'Etat rubrique «Centenaire de la Première Guerre Mondiale» à cette adresse : <http://www.deux-sevres.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Defense/Commemoration-du-Centenaire-de-la-Premiere-Guerre-mondiale>.

Contact à la Préfecture : philippe.bourdet@deux-sevres.gouv.fr